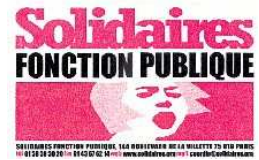




Retrait(es) du projet de loi



Relèvement de l'âge légal de la retraite.

Baisse des pensions par le report de l'âge de la décote.

Allongement de la durée de cotisations nécessaire pour une retraite à taux plein.

Les « solutions » du gouvernement ne s'en prennent qu'à une seule classe sociale, celle des travailleurs.

Salariés en activité, en retraite, au chômage, jeunes en formation : nous devrions payer une crise qui n'est pas la nôtre, mais celle du système capitaliste.

Secteurs public et privé, nous sommes tous concernés !

Nous avons des propositions, car d'autres choix sont possibles

L'âge de la retraite, le niveau des pensions, le nombre d'années de cotisation, ne sont ni le résultat d'un calcul démographique, ni l'expression d'un équilibre économique neutre, ce sont des choix politiques.

Le partage des richesses,

c'est possible !

- ◆ Maintien de l'âge actuel de départ en retraite
- ◆ Départ anticipé pour les travaux pénibles
- ◆ 37,5 annuités de cotisation pour une retraite à taux plein
- ◆ Indexation des pensions sur les salaires
- ◆ Pas de retraite inférieure au SMIC

De l'argent, il y en a !

- ◆ 212 milliards d'euros de bénéfices pour les entreprises françaises du CAC 40 entre 2007 et 2009
- ◆ 3 milliards par an de « niches fiscales » réservées aux 1 % plus riches
- ◆ 15 milliards d'exonérations de cotisations sociales (stock-options, intéressement, mesures « pour l'emploi »)
- ◆ 36 milliards de dividendes distribués aux actionnaires des entreprises du CAC 40 en 2009
- ◆ Entre 2004 et 2007, les 0,01 % les mieux payés ont gagné 40 % de plus

Grève générale : retrait du projet de loi

Eric Woerth, ministre du Travail, assure l'avenir de ses riches ami-e-s, Bettencourt et compagnie ...
Occupons-nous de notre avenir, de nos retraites !

Lors de l'intersyndicale du 23 août, l'Union syndicale Solidaires a proposé qu'une suite rapide à cette journée du 7 soit décidée unitairement. Cela n'a été retenu, pour le moment, par autres organisations syndicales. **L'intersyndicale se réunit à nouveau le 8 septembre, elle devra décider des suites unitaires à donner rapidement à la mobilisation.**

D'ici là, réussissons le 7, débattons des suites, organisons-nous pour gagner !

Le 7 septembre, débute l'examen du projet de loi au Parlement, le compte à rebours a commencé.

**Grève et manifestations unitaires
Le mardi 7 septembre 2010**

Fédération SUD Collectivités Territoriales

70 rue Philippe de Girard 75018 Paris - Tél. 01 40 33 85 02 - Fax : 01 43 49 28 67

Site : www.sudct.org - mail : contact@sudct.org